

PRIX : 250 F CFA

Accident de circulation : P.6

Un motocycliste écrasé par un camion à Agoè-Motocross

ECHOS

DU PAYS

Hebdomadaire togolais d'informations générales, d'analyses et de publicité N° 194 du 18 Sept 2014

Désignation des membres de la CENI :

L'UFC tire son épingle du jeu P.3



Gilchrist Olympio, Président national de l'UFC

Les commissions de Réconciliation en Afrique: P.3 & 4



Mgr Nicodème Barigah, Pdt de la CVAR

Entre recommandations et mise en œuvre sur le terrain, les difficultés sont au rendez-vous

Evaluation de la reprise de la coopération entre l'UE et le Togo: P.2

Une satisfaction avec de nouveaux défis à relever

Journées Portes Ouvertes sur le Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat :

Une sensibilisation sur les meilleures pratiques d'urbanisation au Togo P.5

Disparition de Mohammar Kadhafi :

Perte ou profit pour l'Afrique ? P.6

Evaluation de la reprise de la coopération entre l'UE et le Togo:

Une satisfaction avec de nouveaux défis à relever

Renseigner l'Union Européenne (UE) sur les résultats de son engagement au Togo et sur les leçons à tirer en vue d'une amélioration de la coopération actuelle et future, tel est l'objectif principal d'une évaluation indépendante commanditée par l'UE concernant le bilan de sa coopération avec le Togo sur la période allant de 2007 à 2013. Le contenu de ce rapport provisoire a fait l'objet d'une journée d'échanges mardi à Lomé où le Chef de la délégation de l'UE au Togo, M. Nicolas Berlanga-Martinez a présenté l'image de marque du partenariat UE et sa volonté d'améliorer l'impact de cette coopération entre l'Union et le Togo.

Le contenu de ce rapport est principalement axé sur les questions de pertinence de la stratégie d'engagement de l'UE et sur des thèmes clés de cette coopération à savoir la gouvernance démocratique, les réformes économiques et institutionnelles, la stabilité macroéconomique et l'appui aux infrastructures. Les questions de la coordination et de modalité d'aide de même que les effets des changements institutionnels au niveau européen sont également abordés dans ce document. Lequel document qui aboutit globalement à la conclusion



selon laquelle, « dans le contexte de sortie de crise du pays, la reprise de la coopération pleine et entière de l'UE en 2007 a constitué un signal fort sur le plan politique ».

Le Chef de la Délégation de l'Union Européenne au Togo, Nicolas Berlanga-Martinez a souligné que cette évaluation « constate en général des résultats positifs mais aussi parfois incomplets en termes de gouvernance politique et institutionnelle de gestion des finances publiques et aussi dans le secteur des infrastructures ». « L'évaluation applaudit les réformes économiques et les investissements en infrastructures faites lors de ces dernières années. Mais elle suggère plus d'implication du législatif dans l'élaboration des budgets et un rééquilibrage des ressources pour fournir plus généreusement les

secteurs sociaux tels que la santé et l'éducation, et les secteurs de croissance liés à la création d'emploi dans les petites et moyennes entreprises », a-t-il ajouté. Egalement dans ce rapport, les experts soulignent que le progrès fait par le Togo ces dernières années dans beaucoup de domaines aurait pu donner plus de bénéfices et encouragent dans l'avenir de continuer à intégrer l'objectif de réduction des disparités régionales dans les politiques publiques et aussi d'accorder une plus grande attention au renforcement des capacités nationales (administration, société civile et secteur privé). Le Ministre Sémodji DJOSSOU en charge de la Planification, du Développement et de l'Aménagement du Territoire s'est félicité au cours de cette rencontre de ce que le Togo figure parmi les pays retenus cette année pour l'évaluation

de cette coopération. Il a souligné que cette rencontre d'échanges a pour objet d'examiner et de partager les conclusions du rapport de cette évaluation initiée par la Commission Européenne conformément à sa volonté de d'améliorer davantage l'impact de sa coopération sur l'environnement socio-économique et politique non seulement du Togo mais aussi sur celui de l'ensemble des pays ACP bénéficiaires. Selon lui, les leçons à tirer de la gestion de cette coopération aideront non seulement les acteurs en développement à apprécier les mesures à entreprendre en vue de l'atteinte des objectifs des projets et programmes financés par le FED (Fonds Européen de Développement) au profit des populations, mais serviront aussi de support pour l'élaboration des futures stratégies de coopération avec

l'UE. Il faut rappeler que c'est la normalisation de cette coopération avec l'UE qui a permis le démarrage de certains projets sur financement des reliquats du 9ème FED suivi en 2008 de la signature du Programme Indicatif national du 10ème FED évalué à 160 millions d'Euros. Le processus de programmation du 11ème FED vient d'être aussi approuvé avec un montant de 216 millions d'euros, 35 % d'augmentation par rapport au précédent programme. Tous ces indicateurs indiquent alors que la coopération entre l'UE et le Togo est au beau fixe. « Les relations entre le Togo et l'Europe vont au-delà d'un simple rapport entre bailleurs de fonds et pays bénéficiaire », note Nicolas Berlanga-Martinez.

David SOKLOU

PHARMACIE DE GARDE DU 15 AU 22 SEPTEMBRE 2014

JEANNE D'ARC	Près de Marox-Renault-Star	22 22 08 01
SANTE	Près de NOPATO	22 21 58 41
PORT	Face Hôtel Sarakawa	22 27 61 88
CRISTAL	Boulevard Houphouët Boigny	22 20 90 91
EMMANUEL	Face MIVIP Av. Duisbuirg Kodjoviakopé	22 21 30 98
LIBERATION	Avenue Libération prolongée	22 22 25 25
GBOSSIME	Face Marché Gbossime	22 22 50 50
AVE MARIA	Station Kodomé près du Chu Tokoin	22 22 33 01
YEM-BLA	258, Av. Akei face à la Residence	22 26 76 51
KOUSSAN	En face du Stade de Kegué	23 20 04 57
INTERNATIONALE	Sise Marché de Hedzranawoe	22 26 89 94
AEROPORT	Rte de l'Aéroport SITO	22 26 21 22
KLOKPE	Derrière la Foire Togo 2000-Quartier Attiéguou	22 61 42 42
UNION	Bd Malfakassa, face crèmerie BAMUDAS- Bè Kpota	22 27 71 64
LE PROGRES	Tronçon CIMTOGO-Gendarmerie d'Ahadji-Kpota non loin de Zorro bar	22 35 86 55
BETHEL	Route d'Adidogomé	22 25 23 70
DES ECOLES	Lycee Technique Adidogomé, Route de Kpalime	22 51 75 75
SILOE	Carrefour Aflao Apedokoè Atigangomé	22 33 82 87
MATHILDA	Route PATASSE- Lomégan-ODEF	22 51 15 34
SOLIDARITE	Rue Avedji vakpossito-pres de la station Total Totsi	22 50 37 07
CONFIANCE	Face GTA	22 25 39 32
ORCHIDEE	LEO 2000	22 47 42 87
LA GRACE	Auberge Sahara avant la Station SUN AGIP Agoè	22 25 91 65
TAKOE	Avant la station CAP ESSO de Zongo (coté opposé)	22 34 03 42
VITAS	Située à Agoè Assiyéyè du coté ouest	22 25 63 43
ESPACE VIE	Agoè Téléssou Bd CEDEAO	22 32 87 20
HYGEA	Face Lycée public de Baguida	22 27 36 36
LE DESTIN	A côté de l'Agence ECOBANK de Baguida	22 41 15 41

ECHOS
DU PAYS

Siège: Agbalépédo
Edité par l'Agence
SIKKA CONSEIL
Récépissé
n°383/14/10/09/HAAC
BP: 80714

Email: echosdupays9@gmail.com
Maison de la Presse
Casier n° 26

Directeur de Publication

Augustin M. SIZING
90 03 18 24 / 22 34 13 57

Equipe de Rédaction

Sena A., Blan Patrick Deh
David S., Simeau EGLOU,
M. Mazé, Brel M.

Imprimerie

La Colombe

Tirage

2000 exemplaires

Désignation des membres de la CENI:

L'UFC tire son épingle du jeu

L'Union des Forces de Changement(UFC) de Gilchrist Olympio a tiré finalement son épingle du jeu en obtenant une place au sein de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI). C'est en effet ce mercredi 17 septembre que la fumée blanche s'est échappée du palais des congrès de Lomé, siège du parlement. La nouvelle est alors tombée, les 17 membres devant siéger au sein de la CENI sont tous enfin connus. Dans la répartition le parti UNIR majorité parlementaire est représenté avec cinq membres, le groupe parlementaire ANC-ADDI se positionne avec trois membres, la coalition Arc-En-Ciel a un représentant et l'UFC est également représentée par un des siens. Le moins que l'on puisse dire c'est que la bataille a été rude mais l'Union des Forces de Changement est parvenue à prouver qu'elle est une formation de l'opposition même si elle prend part au gouvernement. Cette participation de l'UFC à la CENI qui confirme son statut de parti d'opposition est un camouflet au Comité d'Action pour le Renouveau (CAR) qui faisait de cette participation un point d'orgue dans les débats. La participation du CAR lui-même en 2006 avec surtout un certain Me Yaovi Agboyibo comme



Premier ministre et celle de la CDPA avec le Professeur Léopold Gnininvi au gouvernement comme ministre d'Etat gardant le statut de partis d'opposition auront joué en faveur de l'UFC et en défaveur de ses détracteurs. Au demeurant l'on peut aujourd'hui affirmer sans risque de se tromper que la CENI actuelle est très plurielle et que toute forme de contestation ne devrait pas être la bienvenue pour les travaux qui ont déjà démarré. Au total 17 membres forment la Commission Electorale Nationale Indépendante, parmi eux, cinq sont de la majorité parlementaire, cinq des partis de

l'opposition parlementaire, trois des partis extraparlamentaires, trois de la société civile et un membre de l'administration publique. Cette nouvelle CENI se compose comme suit : **Majorité parlementaire (UNIR)** : Bagbiegue Taïrou, Bakai Bawoubadi, Mme Dosseh Mokpokpo, M. Kekeh Koffi Ayéfoumè, M. Ouro-Akondo Bandifoh. **Opposition parlementaire** : Amelewonou Essem Edoh (ANC-ADDI), Atantsi Edem (ANC-ADDI), Homawoo Jean-Claude (UFC), Nabourema Bemba (ANC-ADDI), Passoki N'Galou (Arc-en-ciel). **Partis politiques extraparlamentaires** : Kolani Lardja

Kinam (PDR), Sibabi Boutchou (CDPA), Tchalla Biaou (PSR). **Société civile** : Daté Yao (COPED- centre d'observation et de promotion de l'Etat de droit), Mme Nimon Batchassi Baloukina-Eza (REFAMP/Togo- Réseau des femmes africaines ministres et parlementaires), Tabiou Taffa Issifou (AEP-Association pour l'Education et le Progrès) . **Administration** : Kegbero Latifou. Rappelons que, Extase Adanou Apkotsui élu lundi dernier au titre des partis politiques extraparlamentaires a démissionné et remplacé dans la foulée par Sibabi Boutchou. Après cette désignation, somme toute consensuelle, le ministre Gilbert BAWARA en charge de l'administration territoriale et de la décentralisation présent à l'assemblée a salué l'esprit qui a prévalu à l'élection de l'ensemble des membres de la CENI. Cette désignation pour le moins consensuelle qui est à n'en point douter un acte rare marque-t-elle le début d'une nouvelle ère dans la politique togolaise ou cache-t-elle des calculs politiques inavoués? Pour l'instant c'est le wait and see.

Augustin S.

Les commissions de Réconciliation en Afrique:

Entre recommandations et mise en œuvre sur le terrain, les difficultés sont au rendez-vous

Après les conférences nationales qui ont fait le tour de l'Afrique à la veille des années 1990 et peu après, c'est le tour des commissions de réconciliation de prendre corps dans les pays qui ont connu des difficultés sociopolitiques dans leur parcours de vie. Ainsi après l'Afrique du Sud, le Maroc et le Togo, c'est le tour de la Côte d'Ivoire de mettre en place cette structure de réconciliation qui est en principe salutaire pour tous. C'est une très bonne initiative a priori permettant de décrier les tensions sociopolitiques nées dans ces pays depuis les années 1960 ou même antérieures à cette époque. Cependant, le constat fait est que le plus souvent, si les procédures et les moyens mis en œuvre pour la réussite de cette justice transitionnelle finissent par aboutir sans trop de problèmes, c'est la mise en œuvre des recommandations prises lors de ces commissions qui connaît souvent des difficultés. Sur ce point, aucune commission n'est sortie indemne par rapport aux critiques aussi bien de la part des victimes que de celle des présumés bourreaux. Pourquoi il est toujours difficile de mettre en application de façon stricte toutes les recommandations d'une commission de réconciliation?

Après les années 1990 marquées par les soubresauts de la démocratisation de l'Afrique, il est né le concept de justice transitionnelle qui est cette phase de conciliation entre les acteurs d'une crise. Dans le cadre de la justice transitionnelle, on note une quarantaine de commissions de réconciliation à travers le monde. Mais quelques-unes ont retenu notre attention parce qu'elles sont plus récentes : ce sont celles d'après les années 1990. En effet, la justice transitionnelle instaurée par Nelson Mandela en 1995 en Afrique du Sud a permis d'éviter le pire, c'est pourquoi cette stratégie assez bien réfléchie, a fait des vagues un peu partout en Afrique. Par rapport à cela tout le

monde s'accorde à reconnaître que la mise en place d'une commission justice et réconciliation dans un pays est une très bonne chose en ce sens qu'elle permet de calmer les tensions à travers un pardon mutuel et de décrier l'atmosphère. Aujourd'hui, on voit qu'après l'Afrique du Sud, le Maroc et le Togo, la balle est dans le camp de la Côte d'Ivoire de faire la difficile expérience de réconciliation avec la Commission Dialogique Vérité et Réconciliation (CDVR).

En Afrique du Sud, la commission est dirigée par l'Archevêque Desmond Tutu qui a imprimé au processus de réconciliation une marque fortement religieuse, quasi mystique. Il parle de pardon et de confession, plutôt que de justice et de châtement. C'est Nelson Mandela qui est l'initiateur en 1995 de la commission qui a permis aux victimes de l'Apartheid de pardonner à leurs bourreaux. A commencer par Nelson Mandela même qui a pardonné à ses détracteurs en l'occurrence les blancs du régime raciste. Certes cela n'a pas été facile mais on y est parvenu à faire asseoir victime et bourreaux sur le même banc. Cette expérience a tellement marqué le monde de façon positive qu'elle a cas d'école pour d'autres pays africains. Ceux-ci ne souffraient pas en réalité des affres du racisme comme en Afrique du Sud mais souffraient sporadiquement des problèmes politiques qui menaçaient dangereusement la paix sociale. Ainsi à tour de rôle, vont s'essayer à cette expérience, le Maroc en 2004 et le Togo en 2010. Au Maroc, la commission qui a géré le processus de réconciliation s'appelle l'IER (Instance Equité et Réconciliation) qui a été installée officiellement par Sa Majesté le Roi Mohamed VI le 7 janvier 2004. Dans le discours prononcé à cette occasion, le Souverain a conféré à l'Instance une dimension historique et lui a confié des responsabilités éminentes en la définissant comme une commission pour la vérité et l'équité. L'IER est composée d'un président et de 16 membres de différentes sensibilités, issus pour

moitié du CCDH, tous unis autour des mêmes objectifs de protection et de promotion des droits de l'homme. Elle a procédé elle-même à l'élaboration de ses statuts, qui ont été approuvés par Dahir (décret royal) en date du 10 avril 2004 et publiés dans le Bulletin officiel du Royaume daté du 12 avril 2004. Dans ces statuts, l'IER a précisé et détaillé les missions dont elle est investie, les violations objet de son mandat et les modalités d'organisation de son travail. L'IER a disposé de 23 mois pour examiner une période de 43 ans, période de référence couverte par son mandat et qui s'est étendue du début de l'indépendance du pays en 1956 à la date d'approbation par SM le Roi de la création de l'Instance Indépendante d'Arbitrage en 1999. Ses modalités d'action ont comporté l'investigation, la recherche, l'évaluation, l'arbitrage, et la présentation de recommandations et de propositions de réformes. Les investigations ont porté sur les violations graves des droits de l'Homme qui ont revêtu un caractère systématique et/ou massif, ayant eu lieu durant la période précitée et qui ont englobé la disparition forcée, la détention arbitraire, la torture, les violences sexuelles, les atteintes au droit à la vie, du fait notamment de l'usage disproportionné de la force, et l'exil forcé. L'IER a procédé à une évaluation globale du processus de règlement du dossier de la disparition forcée et de la détention arbitraire, et mené des recherches et des concertations avec les pouvoirs publics, les victimes, leurs familles ou leurs représentants et les organisations non gouvernementales concernées. Elle a ainsi œuvré à l'établissement de la vérité sur les violations graves des droits de l'Homme, au moyen d'investigations, du recueil de témoignages, d'audiences publiques des victimes et d'audiences à huis clos avec des témoins et d'anciens responsables, de l'examen d'archives officielles et de la collecte de données de toute source disponibles. L'IER a pu ainsi

établir la nature, la gravité et le contexte des dites violations, à la lumière des principes et normes du droit international des droits de l'Homme, élucider des cas de disparition forcée et préconisé des procédures de règlement ou de clôture pour les cas de disparus dont le décès est avéré, contribuer à la clarification de certains événements historiques ayant occasionné des violations des droits de l'Homme et déterminer les responsabilités des appareils d'Etat et, dans des cas particuliers, des acteurs non étatiques dans les violations objet des investigations.

Au Togo, la Commission- Justice -Vérité et Réconciliation (CVJR) a été créée par le gouvernement togolais en application à l'Accord Politique Global d'Août 2006. Elle a bénéficié de l'appui technique et politique notamment du Haut Commissariat des Nations-Unies au Togo (HCDH), du Programme des Nations pour le Développement (PNUD), de l'Union Européenne, de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), et des Ambassades d'Allemagne et de France. Ses membres ont été installés officiellement le 29 mai 2009. Instituée au départ pour une durée de 18 mois pouvant être prorogée de 6 mois, la CVJR a finalement obtenu une extension de son mandat jusqu'en 2012 au regard de l'étendue de sa mission. Cette commission s'est engagée dans la démarche de la réconciliation dont les actions sont indéniables en termes de consolidation de la paix sociale, de renforcement de l'Etat de droit et l'affermissement de la démocratie, socle du développement national. C'est pourquoi par souci d'implication des populations dans ce processus, elle a associé à ses activités la société civile, particulièrement lors de la phase préparatoire, des dépositions, des audiences et de l'élaboration du programme de réparation. A propos de la CVJR, il faut préciser que les difficultés avaient déjà commencé au moment même de son installation car en ce moment le climat sociopolitique n'était pas serein.

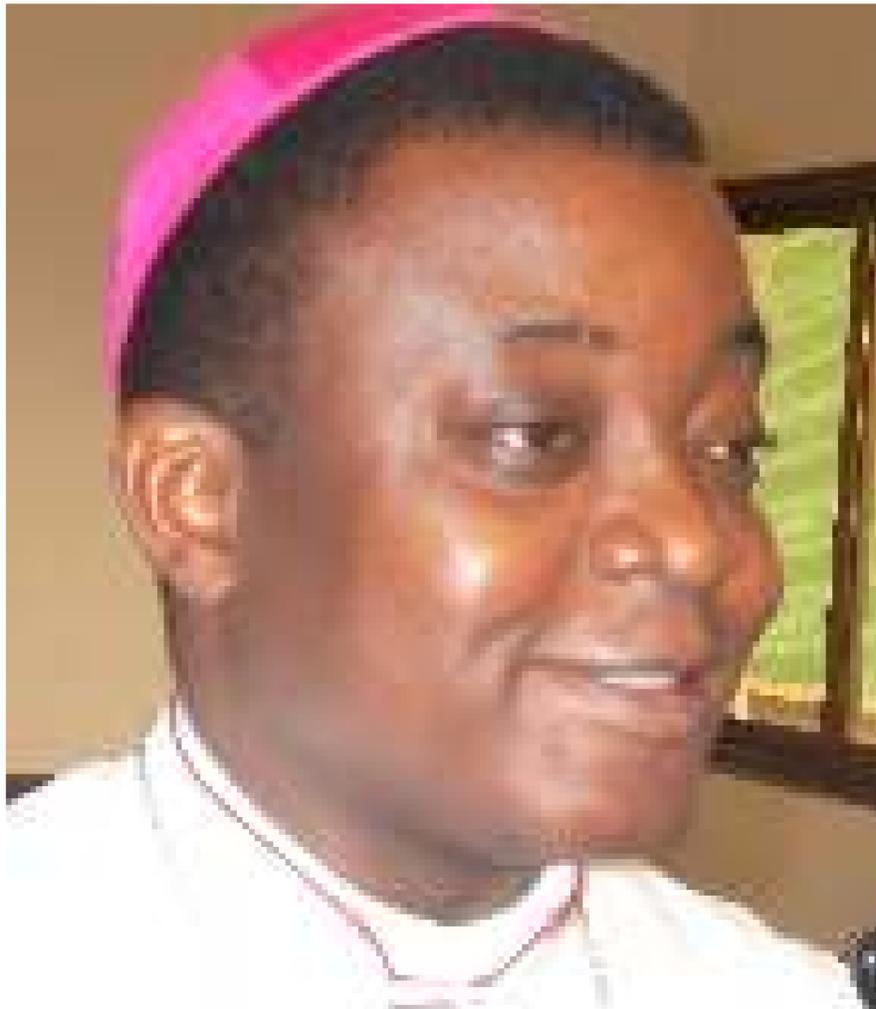
Suite à la page 4

Les commissions de Réconciliation en Afrique:

Entre recommandations et mise en œuvre sur le terrain, les difficultés sont au rendez-vous (Suite)

Cela présageait d'ailleurs de la lourde tâche qui attendait le président de cette commission Monseigneur Barrigah dans la mesure où nous étions au lendemain de l'élection présidentielle de 2010. A cet effet, la CVJR l'avait clairement souligné que cette atmosphère politique morose constituait pour elle une des difficultés. Elle s'exprimait dans le document « Etat des Travaux -29 mai 2009-29 mai 2010 » en ces termes : « au moment où la CVJR s'apprête à lancer la phase opérationnelle des dépositions, le climat sociopolitique Togolais reste encore profondément marqué par la tension et la division autour du scrutin présidentiel. Les partis regroupés au sein du Front pour l'Alternance et le Changement (FRAC) continuent de manifester contre les résultats proclamés par la Cour constitutionnelle... des marches et meetings continuent d'être organisés souvent dans un climat de vives tensions entre les manifestants et les forces de sécurité ». On comprend que sur ce point l'opposition attendait que la CVJR pose des actes forts envers le parti au pouvoir. Dans tous les cas, la commission a pu terminer ses travaux et a fait 68 recommandations touchant tous les domaines de la vie des Togolais. Certes chacun se retrouvait dans ces recommandations à des degrés divers. Mais pour ceux qui se considéraient comme les victimes et avaient fait des dépositions dans ce cadre, d'aucuns croyaient que l'application des résolutions devaient être immédiate et de façon stricte. On constate que l'application va lentement et donc sûrement.

En Côte d'Ivoire où il a eu une guerre ouverte, la commission qui a été mise en place pour apaiser les tensions et établir la réconciliation est la CDVR (Commission Dialogue Vérité Réconciliation) dirigée par Charles Kona Banny. Mais déjà cette commission est mal vue car une source onusienne l'accuse d'être à même temps juge et partie arguant qu'il est acteur des événements. Ceci fausse déjà les débats et constitue les premiers handicaps pour cette structure. En principe, cette initiative est prise en référence au pays qui ont déjà fait l'expérience de commission notamment l'Afrique du Sud, le Maroc et le Togo. Qu'à cela ne tienne, notons que le plus grand problème de ces commissions, c'est la mise en œuvre de leurs recommandations qu'on peut qualifier de phase des réparations. Toutes les commissions ont prévu des réparations dans leurs recommandations. Le concept de réparation, pris dans son acception la plus large, englobe



Mgr Nicodème Barrigah-Bénissan, Pdt de la CVJR

l'ensemble des mesures et dispositions visant à remédier aux préjudices subis par les victimes des violations des droits de l'Homme. Ces mesures et dispositions prennent, souvent, des formes variées, tant celles classiques, relatives à l'indemnisation financière, que celles relatives à d'autres modalités de réparation, telle la réhabilitation, l'insertion, le rétablissement des victimes dans leur dignité et le recouvrement des droits spoliés, ainsi que la restitution. Comme nous l'avons souligné plus haut, les réparations qui font office de la mise en œuvre avancent timidement et pour cause. Selon nos investigations, les acteurs chargés de la mise en œuvre sont obligés de jouer à la prudence car cette étape est très délicate et très sensible. Les risques sont grands. Ils ne voudraient pas créer d'autres problèmes plus graves en mettant en application strictement certaines

recommandations surtout celles qui concernent les condamnations des présumés bourreaux et les indemnités financières. En fait celles qui ne sont pas très sensibles sont en train d'être appliquées ou le sont déjà. Dans tous les cas, c'est la mise en œuvre progressive des recommandations qui crée les conditions de la réconciliation.

En Afrique du Sud, la réconciliation a été considérée comme un facteur crucial pour une reconstruction réussie de la nation parce que les acteurs de la mise en œuvre des recommandations ont su manier les outils que la commission a mis dans leurs mains. Par exemple, l'une des conditions essentielles à la réconciliation est l'effacement progressif des différences entre le "Nous" et les "Autres" institutionnalisées par l'apartheid. La date du 16 décembre qui était considérée par les Afrikaner

comme le jour où Dieu leur a accordé le triomphe et la supériorité de la race blanche sur les autres races. Donc pour cette date qui divisait les sud-africains la commission aurait pu décider de faire disparaître cette date du calendrier. Mais dans le cadre de la réconciliation, le Conseil des ministres a décidé dans l'esprit de la nouvelle Afrique du Sud, en faire un jour de célébration ou de pratique de réconciliation tous les Sud-Africains. Néanmoins, cette commission n'a pas été exemptée de critiques. Par exemple cette commission mise en place par Nelson Mandela a commencé à accorder l'amnistie à ceux qui acceptent de confesser leurs crimes. Ce qui n'a pas du tout plu aux victimes qui estiment que les bourreaux ne devaient pas être amnistiés.

Au Maroc, l'IER a instruit et statué sur les demandes reçues de la part des victimes des violations graves des droits de l'Homme ou leurs ayants droit. Outre les décisions d'indemnisation, elle a également présenté des recommandations en matière de réhabilitation médicale et psychologique, de réinsertion sociale, de résolution de problèmes d'ordre juridique, administratif et professionnel restés pendents pour certaines victimes, ainsi que des cas d'expropriation. Partant du constat que certaines régions et communautés considèrent avoir souffert collectivement, de manière directe ou indirecte, des séquelles des crises de violence politique et des violations qui s'en sont suivies, l'IER a accordé une place particulière à la réparation communautaire. Elle a ainsi préconisé l'adoption et le soutien de programmes de développement socio-économique et culturel en faveur de plusieurs villes et régions, et recommandé la reconversion des anciens centres illégaux de détention.

Au Togo, les réparations ont pris plusieurs formes. Par exemple, la date du 13 janvier considérée polémique n'est plus célébrée comme par le passé. Des hommages ont été rendus à certains hommes illustres par l'attribution de leurs noms à certaines infrastructures. Le CHU-Tokoin est rebaptisé CHU Sylvanus Olympio, la place Fréau est devenue Place Anani Santos. Ce qui dénote que la mise en œuvre des recommandations est en bonne voie, lentement mais sûrement. Espérons que les autres recommandations viendront progressivement.

Brel

Accident de circulation :

Un motocycliste écrasé par un camion à Agoè-Motocross

Les populations d'Agoè au lieu dit « Motocross » non loin de l'échangeur en construction ont vécu dans la matinée du lundi dernier, une scène à la fois triste et effroyable. Un camion benne qui transportait du sable est venu percuter par derrière un motocycliste alors que celui-ci tentait d'éviter un trou sur la route nationale n°1 à quelques mètres du site de construction de l'échangeur à Agoè-Motocross. La tête du conducteur de moto apparemment sans casque a été écrasée sur le champ par les deux pneus arrière du camion selon les informations recueillies sur place. Celui qui avait été remorqué par le conducteur de moto s'en est sorti quant à lui avec des fractures et transporté en urgence à l'hôpital quelques minutes après l'accident. Le conducteur du

camion qui tentait de fuir à en croire les témoins de l'accident, a au finish jugé bon de se rendre au poste de police de Togblékopé à la sortie nord d'Agoè Zongo. Le corps de la victime a été transporté au CHU de Lomé Tokoin après que les forces de l'ordre aient arrivé à joindre quelques membres de sa famille ; ce qui n'a pas été facile parce que personne n'était arrivé à identifier le corps, la tête étant complètement écrasée.

Commentaire

Cet accident vient encore une fois mettre en évidence la nécessité de la prudence sur nos routes car selon les informations, le conducteur du camion, visiblement non attentionné, n'avait pas vu ralentir le conducteur de moto devant lui. C'est également le lieu de signaler la nécessité du port de casque pour tous les conducteurs



Le corps sans vie au sol

de moto. D'un autre côté, il y a également lieu d'interpeller les entreprises en ce qui concerne certaines dispositions dans

l'exécution des travaux de construction et de réhabilitation des routes. « Vous ne pouvez pas imaginer l'embouteillage que nous vivons tous les jours ici. C'est bien de faire ces travaux mais vraiment ça dure trop et il faut qu'ils fassent vite pour libérer la voie », a lancé un conducteur de taxi, visiblement en colère. Bon nombre de témoins de cet accident ont dénoncé aussi le manque de déviation pour les conducteurs à ce niveau compte tenu des travaux de construction, car il faut le dire aussi, c'est à cause de cette sorte de « nid de poule » aux allures d'un trou béant que cet accident est survenu. Prudence donc sur nos routes et que Dieu nous protège!

David SOKLOU

Journées Portes Ouvertes sur le Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat :

Une sensibilisation sur les meilleures pratiques d'urbanisation au Togo

« Mieux connaître les actions du Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat pour un meilleur cadre de vie », c'est autour de cette thématique que s'organisent depuis mardi à Lomé, les journées portes ouvertes sur le dit ministère dont la cérémonie d'ouverture a été présidée par le Premier Ministre Arthème Kwési Séléagodji Ahoomey-Zunu. Pendant trois jours, le public aura à découvrir les différents services et actions de ce Ministère, une première du genre pour ce département.

L'organisation de ces journées portes ouvertes répond au déficit d'information et de sensibilisation aux meilleures pratiques en matière d'urbanisation et d'établissement humains sains et viables pour tous au Togo. En effet selon Me Fiatouwo K. SESSENOU, Ministre de l'Urbanisme et de l'Habitat, beaucoup de phénomènes amers sont en train de miner la société, lesquels phénomènes qui n'arrangent personne. Parmi ceux-ci, l'occupation anarchique des espaces, l'insalubrité dans les quartiers, l'encombrement des voies publiques, le foisonnement de procès fonciers liés entre autres aux multiples ventes portant sur un même terrain, les prix exorbitants des loyers d'habitation et professionnels, les inondations périodiques, l'insuffisance des espaces verts et jardins publics pour ne citer



Le PM Ahoomey-Zunu visitant les stands d'exposition

que ceux-là.

« Ces phénomènes amers sont pour une grande partie dus au déficit d'information et de sensibilisation sur les missions et actions du Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat (...); L'ouverture des portes du Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat au grand public répond à cette logique d'information et de sensibilisation des différents acteurs aux meilleures pratiques en matière

d'urbanisation de notre espace et d'établissement humains sains et viables pour tous », a indiqué le Ministre Fiatouwo SESSENOU.

Il ajoute que c'est ce département qui élabore et met en œuvre les programmes de développement urbain, planifie et viabilise des espaces urbains par la définition des instruments techniques et du cadre juridique correspondant et engage la réflexion en ce

qui concerne les travaux de rénovation urbaine. En relation avec ses attributions, beaucoup de projets sont réalisés par ce ministère à savoir l'amélioration de l'éclairage public, les constructions des ouvrages de rétention d'eau de ruissellement et des caniveaux, et entre autres l'aménagement de plusieurs rues à Lomé. Outre le Cabinet, le Secrétariat général et la Direction des affaires administratives et financières, le Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat compte à ce jour trois directions générales à savoir, la Direction générale de l'Urbanisme, du développement municipal, de l'habitat et du patrimoine immobilier, la Direction générale des Infrastructures et des équipements urbains, et la Direction générale de la cartographie. Les autres services rattachés sont le CCL (Centre de la Construction et du Logement), l'Agence de Développement Urbain et Municipal (CITAFRIC), le Fonds spécial pour le développement de l'habitat et l'Agence Nationale d'Assainissement et de Salubrité Publique (ANASAP). Toutes ces structures ont érigées des stands sur l'esplanade du Palais des Congrès de Lomé dans le cadre de ces journées portes ouvertes qui prennent fin ce jeudi.

David SOKLOU

Fin de la campagne de distribution de moustiquaires imprégnées d'insecticide :

De la nécessité d'accroître les taux d'utilisation dans les ménages

Du 12 au 16 Septembre dernier, s'est déroulé sur toute l'étendue du territoire nationale, la deuxième campagne de distribution gratuite de Moustiquaires Imprégnées à Longue Durée d'Action (MILDA). Au total quelques 1 236 608 ménages ont bénéficié de 3 millions 900 milles moustiquaires ; Une campagne qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du plan stratégique 2011-2015 de lutte contre le paludisme ; une maladie au premier rang des pathologies rencontrées au Togo que ce soit sur le plan de la morbidité que de la mortalité. Cependant, pour l'atteinte de cet accès universel dans le cadre de cette campagne de lutte contre le paludisme, il faudra que les uns et les autres veuillent à ce que les ménages puissent effectivement faire usage de ces moustiquaires pour une efficace prévention contre les moustiques, vecteurs de la maladie.

En effet, en dépit des différentes campagnes, le taux de possession des MILDA était en fin 2012 de 78% et celui de leur utilisation, de 64% selon la revue des indicateurs du paludisme. Ce sont des taux qui, selon les autorités, ne permettent pas d'obtenir des résultats significatifs dans la lutte contre ce fléau qu'est le paludisme. Voilà ce qui justifie une nouvelle campagne en vue de maintenir et de consolider les acquis de la campagne effectuée en octobre 2011 car cette campagne qui est financée

par le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme a pour objectif de renouveler les MILDA conformément au cycle de trois ans que recommande l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). Quelques chefs de ménages rencontrés dans certains points de distribution dans le canton d'Agoè-Nyivé à Lomé ont émis des sentiments de satisfaction de cette action du Gouvernement et de ses partenaires de penser constamment à la population dans le domaine de la santé. Cependant, certains bénéficiaires se sont posés la question de la nouvelle couleur verte des MILDA contrairement à ce qui avait été distribué lors de la campagne précédente. « J'ai été un peu surprise de cette couleur verte car avant on avait reçu des moustiquaires de couleurs bleue, mais pour moi je pense qu'il n'y a pas de problème, c'est l'efficacité qui compte pour lutter contre les piqûres de moustiques », nous a laissé entendre Mme Fernanda rencontrée au Centre Médico-social d'Agoè-Nyivé. Il n'y a aucun problème nous a rassuré DOKLI Koami, un des agents de santé communautaire de ce centre. « Nous sensibilisons aussi les populations qui sont les bénéficiaires sur comment utiliser et prendre soin des moustiquaires mis à leur disposition », a-t-il ajouté.

Il revient absolument aux ménages de prendre l'habitude de dormir sous ces moustiquaires pour préserver la santé et



Une bénéficiaire recevant son moustiquaire

éviter de faire des dépenses inutiles.

Il faut préciser que cette nouvelle campagne de distribution organisée s'inscrit dans le cadre de l'accès universel des interventions de lutte contre le paludisme, ceci avec le soutien du Fonds mondial de lutte contre la Sida, la tuberculose et le paludisme. Pour cette campagne, c'est Plan Togo, deuxième Bénéficiaire principal de la 9ème série composante paludisme qui a acquis 3 962 640 moustiquaires qui ont été mis à la disposition des ménages sur toute l'étendue du territoire national, à l'exception de Lomé Commune où seuls les ménages

n'ayant pas reçu de MILDA en décembre 2013 sont concernés. Cette 9ème série composante paludisme du Fonds mondial se situe dans le cadre de la mise en œuvre des activités de la phase 2 du projet « Renforcement des services de prévention et de prise en charge du paludisme pour un accès universel au Togo ».

En 2013 au Togo, 881 611 cas confirmés de paludisme ont été notifiés sur le territoire national et parmi ces cas, sont concernés au moins 40% des enfants de moins de cinq ans.

David SOKLOU

Média/Concours d'animation radio :

Radio Zéphyr récompense les lauréats de « vivaholidays » 2014

La Radio Zéphyr émettant sur la 92.3 Fm à Lomé a procédé vendredi dernier à la remise officielle des prix aux lauréats du concours d'animation radio dénommé « vivaholidays » pour le compte de cette année 2014. C'était à l'espace de loisirs Fil'O'Parc à Agoè-nyivé en présence du responsable monitoring de la HAAC, Yao Olivier, du Président de l'OTM, Augustin Sizing, du secrétaire général du CONAPP, Fabrice Pétchézi et son homologue du SYNJIT, Alphonse Logo. Le concours « vivaholidays » initié par la radio Zéphyr depuis 2001 est un programme ludique et didactique conçu pour donner une opportunité de formation et

de jeux concours aux jeunes animateurs radio en herbe durant les vacances à Lomé. Pour cette 13ème édition de ce concours, c'est AMENYRA Komi Edem qui a été sacré champion devant AZEGLO Magloire, (2ème) et ZUNU Komlan classé troisième. Cette cérémonie de récompense est destinée à exciter les jeunes à participer aux prochaines éditions de ce concours pour l'éclosion de talents et permettre également aux autorités compétentes de mieux découvrir ce programme d'animation radio. Pour le Directeur général de radio Zéphyr, le concours « vivaholidays » se veut un programme radio conçu et

exécuté pour divertir les jeunes candidats à la compétition tout en leur offrant une occasion de découvrir un métier : l'animation radio. « Il va sans dire que vivaholidays contribue à préparer les jeunes pour le marché de l'emploi et l'impact réel de ce concours est la reprise aujourd'hui du concept dans tous les médias audiovisuels au Togo », a souligné Patrick Blandé, le Directeur général de Radio Zéphyr et Président du comité d'organisation du concours. Tour à tour, les représentants de la HAAC, du CONAPP ou encore du SYNJIT ont loué cette initiative de radio Zéphyr tout en félicitant les organisateurs. Les trois lauréats de ce concours sont



Photo de famille

donc repartis avec divers lots dont des téléphones portables, des trophées, des bourses d'étude dans le domaine de l'enseignement supérieur, des

bons de confection de chemise, des pagnes de marques VLISCO et des T-shirts ; le tout évalué à 1.200.000 FCFA.

David SOKLOU

Disparition de Mohammar Kadhafi :

Perte ou profit pour l'Afrique ?

Tout le monde se rappelle la rapidité et l'acharnement par lesquels les Occidentaux avec la France en première ligne, ont lâchement assassiné celui qui se faisait appeler Guide au lieu de président de la Libye. A l'époque, la raison évoquée était que Mohammar Kadhafi est un dictateur ; mais peu sont ceux qui s'interrogeaient sur les vraies raisons de son assassinat et moins encore sur le vide que sa disparition laissait en Afrique. Trois ans après sa disparition, nombreux sont ceux qui regrettent sa mort surtout à commencer par les Libyens eux-mêmes mais aussi des Africains. Selon les déclarations des nouvelles autorités libyennes ce 16 septembre 2014, la situation est pire qu'au temps de Kadhafi. Comparaison n'est pas raison, mais il suffit de s'imprégner des vraies raisons de l'assassinat de Kadhafi pour que chacun tire sa conclusion.

Tous les pans de l'histoire contemporaine s'accordent à reconnaître que le développement des pays africains incombe à la capacité de gestion de leurs dirigeants. Sur ce point nul ne peut démentir, quel que soit son argument, le souffle de développement que Kadhafi a insufflé à son pays la Libye et partant à l'Afrique toute entière. Il a bien réussi sur ce plan car dans sa politique de développement, il appliquait la théorie de la « troisième voie », entre capitalisme et marxisme, développée dans le livre vert. C'est ce qui lui a permis de conduire la Libye au rang de puissance africaine. Loin de vanter, il faut préciser que par sa carrure politique et économique sur le plan international, Kadhafi représentait en quelque sorte une sécurité pour l'Afrique. A plusieurs reprises, il a été le seul à tenir tête aux puissances occidentales sur plusieurs points avec toutes les conséquences possibles. Arrivé au pouvoir en 1977, il donne le nom Jamahiriya qui signifie « Etat de masses ». Au milieu des années 1980, le colonel Kadhafi est considéré en Occident comme le principal financier du terrorisme international. En 1986, alors que la Libye est accusée d'avoir participé à des actions terroristes contre des ressortissants américains, le président des Etats-Unis, Ronald Reagan, fait bombarder les



villes de Benghazi et de Tripoli ; le colonel Kadhafi est blessé au cours de ce raid et l'une de ses filles est tuée. L'implication de la Libye dans deux attentats perpétrés contre des avions civils en 1988-1989 lui vaut des sanctions internationales sévères à partir de 1992. Au début des années 1990, le colonel Kadhafi adopte une politique plus conciliante. C'est ainsi qu'il reste neutre pendant la crise qui mène à la guerre du Golfe (1990). À l'intérieur, le leader libyen doit faire face à une opposition croissante : alors qu'en octobre 1993 il a mis en échec un coup d'Etat organisé par 2 000 membres de l'armée, il est victime d'une tentative d'assassinat en août 1995. Il est également confronté à un mécontentement populaire grandissant, lié aux sanctions internationales. Déçu par les pays arabes, indifférents au sort de la Libye, le colonel Kadhafi se tourne vers l'Afrique, « milieu naturel » de la Libye. La campagne qu'il mène contre l'isolement de son pays reçoit notamment l'appui, en octobre 1997, du président sud-africain Nelson Mandela. Le leader libyen retrouve une certaine légitimité

sur la scène africaine, où il s'efforce de jouer le médiateur et initie le projet d'une Union africaine celle-ci succédera à l'Organisation de l'unité africaine (OUA) en 2002. En 2011, il est assassiné par les Occidentaux par le truchement d'une révolution interne. Quelles sont les vraies raisons de cet assassinat ? Selon le journaliste franco-israélien Michel Collon, les principales raisons sont au nombre de deux et sont toutes liées à la cause africaine

Muammar Kadhafi

La première raison est le lancement d'un satellite africain. C'est Kadhafi qui offre à toute l'Afrique le premier satellite de télécommunication et opère la première vraie révolution des temps modernes. Ce satellite appelé RAS-COM-1, assure la couverture universelle du continent pour la téléphonie, la télévision, la radiodiffusion et de multiples autres applications telles que la médecine et l'enseignement à distance. Pour la première fois, la connexion à bas coût devient disponible sur le continent même dans les zones rurales. C'est en 1992 que grâce à Kadhafi 45 pays africains ont signé un contrat avec la société RAS-COM qui exigeait tout au plus 400

millions de dollars une fois pour toute pour l'installation d'un satellite typiquement personnel à l'Afrique. Ce qui évitera au continent africain de continuer à payer chaque année une somme de 500 millions de dollars de location à l'Europe au titre des impôts sur les communications. Ainsi la banque mondiale, le FMI les Etats-Unis et l'Union Européenne ont toujours ruiné l'Afrique par leurs prêts usuriers en matière de communication, voient leurs magouilles découvertes et neutralisées. C'est en 2006 que Kadhafi met fin au supplice de l'ultime mendicité en contribuant avec 300 millions de dollars, la BAD 50 millions de dollars et la banque russe-africaine de développement a donné 27 millions. C'est ainsi que depuis 2006 l'Afrique a son satellite de communication. La Chine et la Russie ont apporté leur main-d'œuvre technologique ; ce qui fait que l'Afrique a depuis le 25 juillet 2007 son premier satellite de communication de son histoire. On assista alors au lancement des satellites sud-africain, nigérian, angolais et algérien et un autre en 2010. On attend le lancement d'un autre en 2020 construit à 100% sur le sol africain précisément en Algérie. Voilà comment Kadhafi a sauvé l'Afrique avec ses 300 millions de dollars ; il a fait perdre ainsi à l'Europe 500 millions annuels et a permis de soustraire l'Afrique des milliards de dettes continues. La deuxième raison est le projet de Kadhafi de créer un Fonds monétaire africain devant soustraire l'Afrique des contraintes du FMI et surtout du Franc CFA à travers lequel la France a cloué plusieurs pays africains pendant plus de 50 ans. A cela on peut ajouter la position de Kadhafi sur l'organisation de l'ONU dont il proposait la réforme. Pour lui, le conseil de sécurité dirigé par les cinq grands du monde est une injustice. Voilà autant de raisons pour lesquelles l'Occident voyait d'un mauvais œil la vision de Kadhafi pour l'Afrique. La disparition d'un tel homme est une perte ou un profit pour l'Afrique ? A chacun de répondre. En tous cas les projets de Kadhafi ne sont pas tombés à l'eau. Seulement, l'Afrique attend un successeur de sa trempe pour achever son œuvre.

Brel

Centrafrique:

Premiers retours dans les quartiers de Bangui dévastés par les violences

En Centrafrique, la capitale Bangui reprend progressivement ses couleurs d'avant la crise. Le nombre de déplacés est en baisse. Certains sont déjà revenus dans leurs quartiers, d'autres ont l'intention de suivre. Y compris ceux qui viennent du 3e arrondissement, l'une des parties de la ville les plus malmenées depuis le mois de décembre 2013 par les hommes armés. L'équipe de RFI a suivi ces déplacés sur le chemin du retour. Des hommes et des femmes qui, la plupart du temps, retrouvent leurs habitations détruites et vidées de leurs biens, qui veulent malgré tout repartir de zéro. Et qui demandent à ce qu'on les aide à le faire.

Après des mois de violence, la machette peut être un signe d'espoir quand elle est utilisée pour dégager les portes, rouvrir les allées, faire revivre des quartiers. Dans le 3e arrondissement, l'un de ceux qui ont le plus subi de violences des groupes armés, l'association «



Cette femme est revenue pour veiller au peu qu'il lui reste, les tôles qui sont toujours sur le toit de la maison

Tournons la page » mobilise des déplacés pour nettoyer les quartiers et aider au retour.

« Ici l'herbe a trop poussé, explique Moussa Bardé, le président de l'association. On fait ce travail pour

ouvrir la ruelle pour permettre aux forces de sécurité de bien sillonner le quartier pour garantir la sécurité à la population ».

Une machette peut même être un symbole de réconciliation quand

chrétiens et musulmans travaillent ensemble à rendre le 3e arrondissement plus fréquentable. Mahamat est musulman, c'est l'un de ceux qui travaillent à couper les hautes herbes qui ont envahi le

quartier : « Les chrétiens et les musulmans n'ont pas de problèmes entre eux. Nous pardonnons tout. Moi par exemple je travaille avec Guy ».

Guy est chrétien. Il répond à l'appel en riant et s'approche : « Chrétiens et musulmans on est là réunis, c'est une très bonne chose. On travaille pour permettre à ceux qui sont encore dans les sites de déplacés de regagner leurs maisons ».

Tous les problèmes sont évidemment loin d'être résolus, le principal étant sans doute que l'arrondissement est un grand champ de ruines. La plupart des maisons ont été saccagées et pillées. Les tôles qui étaient sur les toits ont été emportées. Les candidats au retour réclament donc de l'aide pour repartir à zéro, notamment des tentes et de la nourriture.

RFI

Ebola :

Le plan d'Obama en six questions

Barack Obama a annoncé mardi soir le déploiement de 3 000 militaires américains en Afrique de l'Ouest pour lutter contre la propagation d'Ebola. Point par point, voici ce que prévoit Washington pour stopper le virus tueur.

• Quel est le dispositif prévu par les États-Unis ?

Barack Obama a annoncé, mardi 16 septembre, depuis le Centre de contrôle et de prévention des maladies (CDC), à Atlanta, le lancement de l'opération humanitaire "United assistance", destinée à stopper la propagation d'Ebola en Afrique de l'Ouest. Celle-ci repose principalement sur l'envoi de 3 000 militaires américains dans les trois pays les plus touchés par la propagation du virus de fièvre hémorragique : le Liberia, la Guinée, et le Sierra Leone.

Ces soldats vont notamment être affectés à la construction de 17 centres de traitement – dotés de 100 lits chacun – dans les zones les plus touchées. Un vaste institut de formation va également être mis en place, où des médecins militaires américains devraient former 500 travailleurs sanitaires par semaine pendant au moins six mois. Enfin, une base de commandement régional, qui assurera la coordination des opérations, sera installée à Monrovia, la capitale du Liberia. Celle-ci sera dirigée par un général de l'Africom, le commandement militaire américain pour l'Afrique.

Lors de son allocution, le président Obama a également dévoilé la création d'un pont aérien "pour acheminer le personnel sanitaire et le matériel plus rapidement vers l'Afrique de l'Ouest", ainsi qu'une base intermédiaire au Sénégal pour "aider à distribuer l'aide sur le terrain plus rapidement".

• Dans quels pays seront déployés les

militaires américains ?

S'ils devraient aussi concerner le Sierra Leone et la Guinée, l'essentiel des efforts américains seront concentrés au Liberia. Ce pays, fondé au début du XIXe siècle par des descendants d'esclaves noirs, a toujours gardé des liens étroits avec les États-Unis. Il est aussi celui où la situation sanitaire est devenue totalement hors-de-contrôle. La semaine dernière, les autorités libériennes ont officiellement appelé Washington à l'aide, poussant l'administration Obama à agir face à la propagation d'Ebola.

• Quelles seront leurs missions ?

Dans sa "fact sheet" (note de présentation) distribuée à la presse, la Maison Blanche affirme que les objectifs de l'opération américaine contre Ebola reposent sur quatre grands axes – plutôt flous :

- "Confiner l'épidémie à sa source, en Afrique de l'Ouest"

- "Atténuer les effets politiques, économiques, et sociaux collatéraux dans la région"

- "Engager et coordonner une coopération mondiale plus large"

- "Renforcer les infrastructures sanitaires régionales"

• Pendant combien de temps ?

Difficile de prédire la durée de cette opération. À part un délai minimal de six mois, les responsables américains n'ont fourni aucun détail sur le calendrier prévisionnel, qui sera très probablement adapté aux résultats de la lutte contre la propagation du virus.

Le calendrier du déploiement des militaires américains n'est, lui, guère plus précis. "Il n'y aura pas de déploiement dans les prochains jours, a ainsi affirmé un responsable du Pentagone à l'AFP. Les soldats doivent être correctement entraînés et équipés".



• Quel sera le coût de l'opération ?

D'après des dirigeants américains interrogés par Reuters, le ministère de la Défense aurait demandé de débloquer une enveloppe de 500 millions de dollars sur l'exercice budgétaire 2014 pour financer cette mission humanitaire.

Washington avait déjà annoncé une aide 175 millions de dollars pour financer la lutte contre Ebola. Cette semaine, l'administration Obama devrait par ailleurs demander au Congrès le déblocage de 88 millions de dollars supplémentaires. Sur cette somme, 30 millions seront consacrés à l'envoi de matériel et d'experts sur le terrain. Les 58 millions restants serviront au développement accéléré de traitements et de vaccins, notamment celui du sérum ZMapp.

• Pourquoi Obama a-t-il décidé de passer la vitesse supérieure ?

L'administration Obama a subi récemment plusieurs critiques, aussi bien internes qu'internationales, sur son manque

d'engagement dans la lutte contre le virus Ebola. Mais au-delà de ces reproches, c'est surtout la progression exponentielle de l'épidémie en Afrique de l'Ouest qui a poussé les États-Unis à agir. L'ONU table aujourd'hui sur 20 000 personnes infectées d'ici à la fin de l'année : 16% en Guinée, 40% au Liberia et 34% en Sierra Leone. Les experts espèrent que les contaminations vont diminuer avant la fin de l'année, puis cesser avant la mi-2015.

"C'est une épidémie qui n'est pas seulement une menace pour la sécurité régionale, c'est une menace potentielle pour la sécurité mondiale si ces pays s'effondrent, si leurs économies implosent, si les gens paniquent...", a averti Barack Obama lors de son discours. Dans sa "fact sheet", la Maison Blanche décrit elle la crise humanitaire causée par Ebola comme une "priorité de premier ordre pour la sécurité nationale des États-Unis".

JeuneAfrique

21 Nov. 12^{ème}
8 Déc.
2014 Foire
Internationale de
LOME
Foire de toutes les opportunités



COMMUNIQUE *****

Pour des raisons de sécurité, d'harmonie et de commodité, la Direction du **Centre Togolais des Expositions et Foires de Lomé (CETEF)** invite tous les exposants ayant réservé des espaces nus en vue de construire eux-mêmes leurs stands à soumettre au **Service Technique** dudit Centre, le plan de construction au plus tard le **10 octobre 2014**, délai de rigueur.

La Direction dispose de **deux (2) jours francs** pour la validation de chaque plan.

La Direction du CETEF compte sur la bonne volonté et la bonne compréhension de tous afin d'assurer la bonne organisation de la **12^{ème} Foire Internationale de Lomé.**

CENTRE TOGOLAIS DES EXPOSITIONS ET FOIRES DE LOME "TOGO 2000"

BP 10056 Lomé - Togo

Tél:(00228) 22 26 40 31 / 22 35 07 27 Fax:(00228) 22 26 17 54

Site web: www.cetef.tg E-mail: ceteflome@cetef.tg